

Liberté Égalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Vaucluse

Pôle 1er Degré / bureau Mouvement

Affaire suivie par : Sabine CANAVESE Brigitte HOMBLÉ

Tél: 04 90 27 76 44 04 90 27 76 22

Mél: ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers

84077 Avignon cedex 4

Mutation à Mayotte des personnels enseignant du 1^{er} degré détenant la certification Français Langue Seconde – rentrée scolaire 2021

Nous attirons votre attention sur le <u>bulletin officiel n° 20 du 20 mai 2021</u> portant mention des conditions de dépôt et d'instruction des candidatures des personnels enseignants du premier degré pour une mutation à Mayotte à la rentrée scolaire 2021.

Attention:

Seuls les personnels enseignants du premier degré justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS peuvent faire acte de candidature.

Le dossier de candidature est téléchargeable à l'adresse suivante :

www.education.gouv.fr/SIAT

il devra être transmis dûment complété et signé, <u>en double exemplaire</u>, au supérieur hiérarchique direct, accompagné des pièces justificatives pour le **mardi 1**^{er} **juin 2021**, délai de rigueur.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis motivé, à la direction académique – pôle 1^{er} degré – pour le **jeudi 10 juin 2021**.